

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

## INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...  
Annonces anglaises...  
Les annonces sont reçues à l'Agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

## ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON  
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

## ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.  
Autres départements... 7 fr. 14 fr.  
Etranger et Unions postales... 10 fr. 18 fr.  
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
73, rue de la République, 73

## BOURSE DE PARIS

Du 13 mai 1882

500 fr. Rentes	83 72	Crédit mobilier	575
1000 fr. Rentes	83 92	Crédit Lyonnais	747
500 fr. Rentes	83 70	Mobilier espagnol	483
1000 fr. Rentes	83 70	Union générale	711
500 fr. Rentes	83 70	Foncière lyonnaise	310
1000 fr. Rentes	83 70	Autrichiens	310
500 fr. Rentes	83 70	Lombards	310
1000 fr. Rentes	83 70	Sarragosse	310
500 fr. Rentes	83 70	Nord-Espagne	310
1000 fr. Rentes	83 70	Transatlantique	310
500 fr. Rentes	83 70	Suez	2735
1000 fr. Rentes	83 70	Consolidés à Londres	102
500 fr. Rentes	83 70	Panama	310

## Télégrammes

DE NUIT

Fil spécial du RÉPUBLICAIN DU RHONE

## CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 13 mai.

Le conseil des ministres qui s'est tenu cette matinée s'est occupé des affaires de Egypte et de l'échange de vues entre MM. Freycinet et le comte de Granville, vues dont le parfait accord a été constaté. La décision du gouvernement anglais est attendue aujourd'hui.  
Le conseil s'est occupé aussi du projet concernant les conseils cantonaux.  
Le conseil de cabinet, qui se tiendra jeudi, verra MM. Floquet et Camescasse sur le projet de la mairie centrale de Paris.

## NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 13 mai.

**Le budget de 1883**  
On ne croit pas que le budget de 1883 puisse être voté au cours de la session actuelle. Le rapporteur général, M. Ribot, n'est nommé qu'à l'heure, et les sous-commissions n'en sont qu'au début de leur tâche. Les travaux, quelle que soit l'activité qu'y apportent les rapporteurs principaux et le rapporteur général, ne pourront être terminés avant le mois de juillet, et, comme les Chambres se séparent vers le 10 ou le 12

août, il s'en suit que la discussion du budget sera forcément renvoyée à la session d'automne.

Nous avons annoncé que M. Léon Say avait été entendu hier par la commission du budget. La déposition du ministre des finances, qui n'a pas duré moins de trois heures, a porté sur l'économie générale du budget de 1883 et sur les principales opérations sur lesquelles ce budget est basé.

Le ministre des finances n'a fait qu'expliquer et commenter le système financier que nos lecteurs connaissent déjà. Nous rappelons que ce système écarte tout appel au crédit public, tout emprunt direct en 3 0/0 amortissable. Pour se procurer des ressources, il emploie les fonds des caisses d'épargne jusqu'à concurrence de 1,200 millions, utilise le remboursement par anticipation par les compagnies de chemins de fer de 250 millions sur les avances qu'elles ont reçues de l'Etat pour garanties d'intérêt, enfin opère la majoration des prévisions pour le rendement des impôts indirects.

M. Léon Say est entré dans de longs détails sur ces différents points. Pour bien marquer l'importance qu'il attache à son système au point de vue politique, il a dit que, lorsqu'il était entré dans le cabinet actuel, on connaissait ses idées arrêtées en matière économique et financière, qu'il avait résumées peu de temps auparavant dans une publication. Il n'aurait pas voulu entrer dans le ministère pour y apporter un élément d'affaiblissement, un germe de mort; c'est pourquoi il avait bien précisé son programme, et M. Léon Say a ajouté qu'il considérait que ce programme avait l'adhésion du Parlement, puisque M. de Freycinet l'avait accepté en lui offrant le portefeuille des finances.

Quelques questions ont été posées à M. Léon Say par divers membres. Nous signalerons notamment celle de M. Noirot, tendant à savoir s'il ne serait pas possible d'opérer un dégrèvement en 1883 par exemple celui de l'impôt foncier.

M. Léon Say a répondu qu'un dégrèvement nouveau était intimement lié à une opération financière, sur laquelle il ne pouvait pas s'expliquer, et qui seule pourrait fournir un jour les ressources nécessaires. Cette opération, on le soupçonne, est celle de la conversion.

## Les victimes du Deux-Décembre

La commission des indemnités aux victimes du coup d'Etat s'est réunie hier au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Develle.

Elle a commencé l'examen des dossiers du département de la Seine, et nommé M. Chauffour rapporteur.

M. Chauffour, d'accord avec la commission, propose des modifications importantes au travail préliminaire de la commission départementale.

## SENAT

### LA SÉANCE

Séance du jeudi 13 mai 1882.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT  
La séance est ouverte à 3 heures.  
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.  
L'ordre du jour appelle la discussion du traité de commerce franco-autrichien. Adopté.  
Le Sénat reprend ensuite la discussion de la réforme du Code d'instruction criminelle.  
La suite de la discussion est renvoyée à lundi.  
La séance est levée à 4 heures.

## CHAMBRE DES DEPUTÉS

### LA SÉANCE

Séance du samedi 13 mai

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, PRÉSIDENT  
La séance est ouverte à 2 heures.  
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

## LES ACCIDENTS DANS LES USINES

L'ordre du jour appelle la première délibération sur quatre propositions relatives à la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes.

### Discours de M. Peulevey

M. Peulevey combat le projet de la commission. Il dit que ce projet ne donne pas satisfaction suffisante aux intérêts qu'il veut sauvegarder. Il constitue la culpabilité forcée pour les patrons, lèse des intérêts respectables, est en contradiction avec les principes du droit et crée une procédure longue et coûteuse pendant laquelle l'ouvrier sera sans ressources.

Le seul moyen pratique, à son avis est de mettre la présomption légale à la charge de l'Etat, lorsque la culpabilité des patrons ou des ouvriers ne pourra pas être prouvée.

### Discours de M. Girard

M. Girard, rapporteur, soutient le projet de la commission et repousse les reproches que lui a faits M. Peulevey. Le projet n'est pas en contradiction avec la loi.

Il explique que dans les conditions de l'industrie actuelle, la responsabilité d'un accident est difficile à déterminer, il faut donc apporter des modifications à la loi actuelle. En Suisse et en Allemagne une loi conforme à celle qui est proposée est en vigueur.

La loi soumise à la Chambre est démocratique et conforme à l'équité.

M. Félix Faure combat le projet de la commission.

La Chambre consultée prononce l'ajournement de la question.

## Projets divers

La Chambre prend en considération une proposition de loi de M. Dréolle, relative à des modifications à apporter aux lois sur la navigation.

La proposition de M. Waldeck-Rousseau sur le droit d'association est également prise en considération.

La proposition de M. Boyssat, tendant à supprimer les facultés de théologie est adoptée.

La Chambre adopte encore un projet de loi ouvrant au ministre de la marine un crédit de 6,428,215 francs sur le budget de 1882.

La Chambre prend ensuite en considération une proposition de M. Brugnot sur la révision des droits de timbre, une proposition de M. Naquard sur la suppression des contributions de portes et fenêtres et une proposition de M. Waldeck-Rousseau sur la caisse de retraites pour la vieillesse.

La séance est levée à 5 heures.  
Lundi, à deux heures, séance publique.

## Informations

Paris, 13 mai.

Le Journal Officiel publie le mouvement consulaire annoncé. M. Mancini est nommé consul à l'Assomption; M. de Pourtales-Gorgier à Santiago. M. de Bézaure est nommé vice-consul à Fou-tchéou; M. Flandrin à Jassy; M. Biard à Bizerte; M. de Jouffroy à Aden; M. Asénat à Grenade; M. Brault à Sunderland et M. de Moillière à Zurich.

Le président de la République vient d'accepter l'invitation qui lui a été faite par le préfet de la Seine d'assister le 14 juillet prochain, jour de la fête nationale, au banquet qui aura lieu pour inaugurer la prise de possession du nouvel Hôtel-de-Ville.

M. Jules Grévy a vivement félicité le préfet de la Seine d'avoir eu la pensée de faire coïncider l'inauguration du palais municipal avec la date du 14 juillet.

M. Ferry d'Esclans, avocat général à la cour des comptes, est nommé conseiller maître.  
M. Boley, avocat, est nommé avocat général.

M. Gambetta a reçu, dans la matinée, les délégués anglais des employés de chemins de fer, qui l'ont remercié de ses marques de sympathie pour la classe ouvrière.

M. Gambetta a exprimé l'espoir de voir se réaliser les vœux qu'il a exprimés dans le banquet Grisel en faveur des ouvriers, et il a dit, en outre, à ces anglais, que le scrutin de liste était le seul système permettant aux ouvriers d'être représentés au Parlement.

Les délégués anglais ont ensuite rendu visite à M. Grévy dans l'après-midi.

Nous avons dit que le ministre de l'instruction publique allait convoquer par anticipation, pour le 15 juin prochain, le conseil supérieur de l'instruction publique, afin de l'appeler à élaborer les programmes et le plan d'études de l'enseignement primaire en vue de l'appli-

## FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE 109

## FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

### DEUXIÈME PARTIE

## L'ORPHELINE

— Si mistress Dick Thorn est bien l'empoisonneuse de Neuilly, commença René, nous nous sur elle un moyen d'action infail-

— Ce serait très chic! reprit Jean-Jeudi... Oui parbleu, très chic!... Mais le moyen?... Entre nous, mon vieux, la chose me paraît impraticable!... Comment lui montrer la femme déguisée en homme avec son carriec de cochon (c'est-à-dire l'le-même), l'assassin payé, l'assassin qui payait le vieux médecin et l'enfant? La chose est praticable et facile, vous allez voir comment:

A une heure du matin des acteurs doivent venir jouer un vaudeville sur un petit théâtre improvisé dans le grand salon et auquel le boudoir servira de coulisses...

A ce vaudeville succéderont des tableaux vivants. Les artistes ont été choisis par moi, c'est moi qui les introduirai, et personne n'apercevra le bout de leur nez avant leur entrée en scène.

— Je commence à comprendre et je trouve ça bigrement combiné... Si la dame est innocente elle n'y verra que du feu... si elle est coupable elle aura peur et sa figure bouleversée nous apprendra ce que nous voulons savoir...

— Alors l'idée vous semble bonne?...

— Admirable, mon vieux! tout à fait admirable! Présentement il s'agit de songer au détails...

— C'est ce que nous allons faire.

— Qui jouera les personnages?

— Moi, l'assassin payant, vous l'assassin payé.

Jean-Jeudi eut un petit frisson, mais garda le silence.  
René continua:

XLVIII

— Berthe Monestier remplira le rôle de la femme déguisée, dit-il.

— Et le médecin de Brunoy?... demanda Jean-Jeudi.

— Un valet de supplément que je fais engager et qui a été figurant à l'Ambigu... Il s'acquittera de sa tâche à la bonne franquette, sans se douter de rien.

— Après l'éclat, il faudra nous ménager une sortie.

— Ne vous inquiétez point de cela... Par le boudoir la sortie sera libre...

D'ailleurs il n'y aura pas d'esclandre... Mistress Dick Thorn s'évanouira peut-être, voilà tout, et personne, excepté nous, ne saura pourquoi...

— C'est juste... Autre chose: il faut des costumes, des perruques et des barbes.

— C'est vous qui vous en occuperez, car seul vous savez ce qu'ils doivent être...

— Bon... J'irai chez le fameux Babin, et j'aurai l'adresse d'un coiffeur de théâtre pour les perruques.

— Vous emballerez tout dans une caisse que vous expédiez ici, à M. Laurent, par un commissionnaire...

— Entendu, mais ça coûtera de l'argent... pas mal d'argent...

— En voici...

Et René tendit à Jean-Jeudi un rouleau de cinq cents francs.

L'entretien des deux hommes dura quelques minutes encore, car il leur fallait se mettre d'accord sur bien des points, puis René rentra à

l'hôtel, enchanté du succès qu'il venait d'obtenir auprès de Jean-Jeudi, et trouvant ce succès d'un heureux augure.

Dans l'après-midi il prévint mistress Dick Thorn qu'il allait s'absenter pendant deux heures afin de surveiller au dehors certains préparatifs commandés par lui, et il prit le chemin de la rue Notre-Dame-des-Champs pour aller à Berthe ce qui se passait et ce qu'il attendait d'elle.

La jeune fille ne sortait que pour acheter ses modestes provisions; elle était au logis quand René se présenta.

Elle travaillait en réfléchissant. Ses pensées se partageaient entre son amour pour Etienne Loriot et son ardent désir de réhabiliter le nom de son père.

L'horizon lui semblait plus sombre que jamais.

Les jours succédaient aux jours sans lui apporter une lueur d'espérance.

Elle accusait René de lenteur et par instants elle se reprochait d'avoir eu foi dans ses promesses.

En voyant entrer le mécanicien elle éprouva une vague sensation de soulagement.

Peut-être allait-il enfin lui apprendre une bonne nouvelle, ou tout au moins lui annoncer que l'action s'engageait de façon sérieuse.

René s'aperçut du premier coup d'oeil que les traits de l'orpheline portaient des traces de fatigue et de souffrance plus visibles encore que d'habitude, et que ses paupières étaient rougies.

Il le lui dit et, comme elle essayait de nier

eston de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire et laïque.

Ce travail sera la mise en œuvre de la laïcité. Mais il y a en outre à régler l'application des prescriptions de cette loi en ce qui concerne l'obligation. Dans ce but, le ministre de l'instruction publique fait appeler à Paris, par groupes, pour conférer avec eux, les recteurs et les inspecteurs d'académie, de manière à fixer les conditions dans lesquelles devront être organisées l'obligation et l'application des pénalités aux réfractaires.

Pour ne pas passer sans transition de l'ordre de choses ancien au nouvel état, il y a certains tempéraments à adopter que ces conférences ont précisément pour objet de fixer.

L'Académie a fixé au 8 juin le jour de la double élection qui doit pourvoir au remplacement de MM. Ch. Blanc et Aug. Barbier.

Pour le fauteuil de M. Aug. Barbier, il y a l'unique candidature jusqu'à ce jour de Mgr Perraud, évêque d'Autun.

On parle, pour le fauteuil de M. Ch. Blanc, des candidatures de MM. de Mazade et Pailleron.

M. de Carnières, ex-président de chambre à la cour de cassation, est mort.

La commission extra-parlementaire, chargée de réviser la loi de 1867 sur les Sociétés, a adopté la résolution suivante :

« Sur la demande d'actionnaires représentant le vingtième au moins du capital social, les actionnaires primitifs libérés au moyen d'apports pourront, pendant trois ans à partir de la constitution de la Société, être condamnés à des dommages-intérêts envers la Société, s'il est établi que la valeur des apports n'atteignait pas la moitié de l'évaluation portée à l'acte social. »

M. Morton, ministre des Etats-Unis, se rendra à Rouen vers le commencement de juin, pour assister aux fêtes qui seront données en l'honneur de Cavelier de Lassalle, le hardi Rouennais, qui explora le premier le Mississippi et dont le centenaire vient d'être célébré en Amérique.

M. Lavignerie, archevêque d'Alger, est arrivé à Paris pour recevoir officiellement des mains du président de la République les insignes cardinaux. Cette cérémonie aura probablement lieu lundi, et le pape Léon XIII y sera représenté par son garde-noble, le comte Jacques Acchini, qui déjà avait été chargé de remettre la barrette à M. Lavignerie lorsqu'il se trouvait à Tunis.

Les amis du malheureux caricaturiste Gill viennent d'être avisés par dépêche que le pauvre fou était enfin retrouvé.

A la nouvelle de son arrestation et de sa fuite, sa femme, qui, du reste, s'appretait à le rejoindre pour lui porter de l'argent, est partie immédiatement et, après une journée de recherches, l'a retrouvé mercredi soir aux environs de Troyes.

Il était toujours calme, mais il tenait les propos les plus incohérents. Il n'y a malheureusement que peu d'espoir à garder sur le retour de sa raison.

Gill est depuis mercredi soir avec sa femme à l'hôtel Mallet, à Troyes.

On le ramènera probablement demain à Paris.

## LES ÉVÉNEMENTS D'ÉGYPTÉ

Londres, 13 mai.

Voici les dépêches qui nous sont parvenues hier soir touchant la crise à laquelle l'Égypte est en proie depuis quelques jours :

A la Chambre des communes, sir Charles Dilke, répondant à une interpellation de M. Wolff, dit qu'il est impossible, pour le moment, de donner des renseignements au sujet de la politique que le gouvernement compte suivre dans les affaires d'Égypte.

Il n'en est pas moins vrai que des communications ont été échangées récemment à ce sujet, et aujourd'hui encore, entre les gouvernements de l'Angleterre et de la France. La protection de la vie et des biens des nationaux anglais en Égypte est, naturellement, un des premiers devoirs du gouvernement. Jusqu'à présent, cependant, M. Mallet n'a pas demandé le concours du gouvernement.

Répondant à une question de M. Bartlett, sir Charles Dilke dit que les autres puissances, y compris la Porte, ont été informées des mesures prises.

Alexandrie, 13 mai.

Le khédivé refuse toute communication avec les ministres.

Dans le cas d'une intervention de la Turquie, Arabi-Pacha aurait l'intention de se retirer avec ses troupes dans la citadelle du Caire, en emmenant les principaux pachas comme otages. Stone Pacha, chef d'état-major général, a donné sa démission.

Le Caire, 13 mai.

Les notables ont refusé, à l'unanimité, de se réunir sans être légalement convoqués.

Arabi-Bey, en apprenant cette décision, aurait dit : « Alors nous aurons la guerre civile. »

Arabi-Bey a l'intention de déserter le khédivé par l'emploi de la force.

Une démonstration militaire est attendue ; mais Arabi-Bey ne peut pas compter sur toutes les troupes, un régiment restant fidèle au khédivé.

Londres, 13 mai.

Des renseignements de bonne source, adressés du Caire au *Daily-News*, annoncent que le président de la chambre des notables, a avisé Arabi-Bey que si l'armée persistait à vouloir déposer le khédivé, les Bédouins entreraient au Caire. Il est évident que si le khédivé est assuré de l'appui des Bédouins, il restera maître de la situation.

Le *Times* assure que le gouvernement anglais a décidé d'envoyer deux cuirassés à Alexandrie.

Le *Daily-News* estime que le mouvement égyptien pourrait bien être plus qu'un *pronunciamiento* militaire ; il contient peut-être un germe de vie nationale qu'il importe de ne pas anéantir. Le but de l'Angleterre doit être de mettre le plus tôt possible les Égyptiens en mesure de diriger leurs propres affaires, en se gouvernant eux-mêmes.

Le même journal apprend de Vienne que l'on croit que les puissances enverront une escadre mixte à Alexandrie. Dans le cas où cette mesure ne suffirait pas pour rétablir l'ordre, l'intervention anglo-française est probable.

Le Caire, 13 mai.

Les consuls de France et d'Angleterre recevront aujourd'hui les instructions de leurs gouvernements.

On signale une détente. Le parti d'Arabi-Pacha paraît faiblir.

Paris, 13 mai.

Les journaux de ce soir disent que la France et l'Angleterre ont arrêté toutes les conditions de leur action diplomatique.

La soirée ne se passera pas sans que la question de l'envoi des vaisseaux à Alexandrie soit tranchée.

## EN AFRIQUE

Oran, 13 mai. — Les Rezaïna, complètement épuisés hors d'état de combattre et de vivre ont demandé et obtenu l'aman ; ils viennent de rentrer sur leurs territoires sous l'escorte d'une compagnie du 15<sup>e</sup> de ligne.

Ces réfugiés comptaient 100 hommes, 200 femmes ou enfants et 300 chameaux. Ils étaient conduits par le fils de leur ancien caïd Sassiould-ben-Krouider, dont le père, accusé de défection, est en prison à Saïda. Tous ces transfuges étaient dans un état de misère affreuse.

Paris, 13 mai. — On mande de Tunis au *Temps* :

De Sousse, on a envoyé une petite colonne à El-Djem, l'antique Tysdrus, où se trouve un splendide amphithéâtre romain. Nos soldats y font des fouilles régulières, et y trouvent de très belles ruines, des statues et des médailles. Le courrier a porté à Sousse 800 hommes du

33<sup>e</sup> de ligne. Ces soldats servent à remplacer ceux qui sont partis en congé. Les habitants de Monastir, à 20 kilomètres de Sousse, sur le bord de la mer, demandent avec instance qu'on leur envoie une garnison. Ils n'ont rien à craindre, mais ils veulent avoir une garnison à cause des grands avantages qui en résultent pour leurs intérêts pécuniaires. Ils ont nettoyé leurs villes, blanchi et réparé leurs maisons dans l'espoir de voir arriver les Français.

L'escadre est attendue ici dimanche. Sa présence donnera une grande animation au pays, et surtout à la Goulette, où le bey doit se rendre dans huit jours pour passer la saison d'été.

Hier, une grande fête de bienfaisance a eu lieu au théâtre Cohen, au profit de l'hôpital des pauvres et des écoles ; elle a produit une très jolie recette, grâce au concours gratuit de tous les artistes du théâtre. Notre ministre et nos généraux assistaient à la représentation. Le bey lui-même avait envoyé son offrande.

Le grand travail fait par l'interprète militaire attaché à la résidence donnera de bons résultats ; on débrouille ainsi le chaos qui règne dans l'administration des biens de la couronne et des biens habous, dont les revenus, fort considérables, sont gaspillés par des administrateurs peu scrupuleux. Le gouvernement y trouvera une source de revenus considérables, et sera mis de nouveau en possession de biens immenses, dont il ignore aujourd'hui jusqu'à l'existence.

## Etranger

Suisse

Berne, 13 mai. — D'après une communication du département de la guerre, l'armée fédérale comprenait, au 31 décembre 1881, un effectif total de 208 246 hommes, dont 116,068 hommes en service actif et 92,178 hommes de la landwehr.

Au 31 décembre 1880, les forces militaires de la Suisse comptaient 210,495 hommes, soit une diminution effective de 2,249 hommes pour l'année 1881. Le rapport déclare qu'il est indispensable de remédier à cette diminution des forces fédérales.

Une grande activité règne sur la ligne du Saint-Gothard ; les derniers travaux précédant l'ouverture de la ligne sont rapidement exécutés, et le 15 du mois prochain un train d'essai composé de lourdes locomotives passera tunnels et viaducs.

Les fêtes d'inauguration auront lieu à Lucerne, Lugano et Milan. A Lucerne, le conseil fédéral offrira un banquet de 800 couverts ; à Lugano, ce sera la compagnie du Saint-Gothard ; enfin, Milan prépare aussi de grandes fêtes à ses hôtes.

Le bureau entier du reichstag allemand et les délégués des Etats arriveront le 21 à Lucerne.

Allemagne

Berlin, 13 mai. — L'exposition d'hygiène a été entièrement détruite par un incendie. Il n'y a aucune victime.

Angleterre

Londres, 13 mai. — La cérémonie émouvante du cimetière d'Edenon avait environ cinquante mille spectateurs. Le vénérable duc de Devonshire, déjà septuagénaire, suivait le char funèbre, soutenu par ses deux fils, le marquis d'Hartington et lord Edward Cavendish.

M. Gladstone, dont le défunt était un proche parent, venait à la suite, entre lord Granville et le *speaker* de la Chambre des communes.

Le *Standard* regrette que la reine n'ait pas contremandé sa réception d'hier au palais de Buckingham.

La reine a quitté Londres après avoir fait une visite au Salon de peinture de l'Académie royale.

Londres, 13 mai. — La police a découvert hier une boîte pendue à la grille de Mansion-House, un lambeau de drap allumé y était attaché. La police a pu l'éteindre avant que la flamme fût arrivée jusqu'à la boîte, dont on ignore encore le contenu.

Le *Daily-News* annonce la démission probable de M. Gladstone comme chancelier de l'échiquier.

Espagne

Madrid, 13 mai. — Hier a eu lieu une réunion extraordinaire du conseil des ministres, afin d'aviser aux mesures à prendre pour prévenir la misère qui sera la conséquence de la disette produite par la sécheresse dans les provinces du Midi. Le ministre des finances va présenter aux Cortès un projet de loi autorisant la libre introduction des grains et des farines pendant quelques mois.

On a dû renforcer la gendarmerie dans les provinces de Jaën, de Séville et sur quelques autres points où les secours distribués n'ont pas suffi pour calmer l'agitation dans les campagnes. Partout les municipalités et les propriétaires s'efforcent de trouver du travail pour les indigents.

Le ministre incline vers l'idée d'émettre un emprunt de deux cents millions exclusivement consacré aux travaux publics.

Portugal

Lisbonne, 13 mai. — La Chambre des pairs a adopté, par 50 voix contre 17, le traité de commerce franco-portugais.

Russie

Saint-Petersbourg, 13 mai. — Le *Journal* de Saint-Petersbourg dit que le projet Barrère ne concerne pas seulement une question relative à la réglementation de la navigation du Danube, mais implique une modification des stipulations des traités de Paris, Londres et Berlin, et doit, par conséquent, être l'objet d'une discussion entre les puissances, vu qu'il a pour but d'apporter des changements à des arrangements internationaux.

D'après une dépêche de Saint-Petersbourg, publiée par le *Pesther-Lloyd*, le comte Ignatieff a accordé une audience à une députation des israélites et leur a déclaré être animé pour leur corréligionnaires des meilleures intentions. Il a ajouté qu'il prendra des mesures pour améliorer leur sort.

Le *Golos* donne des informations précises sur les derniers événements de Balta. Il constate le pillage de 976 maisons juives, de 253 magasins et de 34 débits de vin. Les dommages s'élevaient à un million et demi de roubles. Il y a eu 211 personnes blessées, dont 57 grièvement. Huit personnes sont mortes à la suite des blessures.

Amérique

New-York, 13 mai. — Un grand meeting irlandais-américain, tenu hier, a adopté des résolutions repoussant toute responsabilité et réprochant les assassinats de lord Cavendish et de M. Ch. Burke, mais déclarant que le dernier projet de M. Gladstone était imprudent.

Le meeting a adopté également, au milieu d'un grand désordre, un amendement déclarant que les meurtres commis par les autorités anglaises étaient plus regrettables encore.

Le devoir des Américains, a-t-il été décidé, était d'appuyer M. Parnell et ses collègues en vue d'une lutte qui ne fait que commencer.

## DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Républicain du Rhône*)

ISERE

Grenoble, 13 mai. — La session des assises de l'Isère s'ouvrira à Grenoble le lundi 22 mai prochain. Cette session est chargée d'affaires très graves, dont nous donnerons prochainement la liste.

Lundi prochain, le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie quittera Grenoble pour se rendre aux écoles à feu de Nîmes.

La première colonne est composée de 31 officiers, 495 sous-officiers et soldats et 218 chevaux. Elle partira le 16 à Saint-Marcellin.

Le 16, partira la deuxième colonne, composée de 25 officiers, 406 sous-officiers et soldats et 206 chevaux. Elle séjournera deux jours à Saint-Marcellin.

Moissieu. — Un incendie s'est déclaré ces jours derniers dans une maison d'habitation et ses dépendances, appartenant au sieur Claude Basset, âgé de 58 ans, propriétaire à Moissieu.

il eut peu de peine à lui prouver qu'elle n'arriverait pas à le convaincre.

— Eh bien ! oui, c'est vrai, je souffre, balbutia-t-elle alors, le découragement s'empare de moi et me fait beaucoup de mal...

— Pourquoi vous décourager, chère enfant ? demanda René.

— Vous m'avez persuadé que nous pourrions bientôt ressaisir et renouer les fils brisés entre nos mains, et je vois trop que c'était une illusion, puisque malgré tous vos efforts le temps se perd en vaines recherches étaient. Ces recherches indispensables.

— Sans doute, mais en présence de leur insuccès, je désespère...

— Eh bien, vous désespérez trop vite... Peut-être touchons-nous au but...

Berthe tressaillit.

— Comment cela ? demanda-t-elle. Par quel chemin croyez-vous donc arriver à ce but qui semble nous fuir.

— Nous allons tenter une démarche décisive pour contraindre mistress Dick Thorn à laisser tomber son masque, à nous révéler son secret.

— Qu'avez-vous résolu ? qu'allez-vous entreprendre ?

— Je vais vous le dire...

Et René raconta brièvement son plan, comme il l'avait raconté le matin de ce même jour à Jean-Jeudi.

L'orpheline, en l'écoutant, sentait des frissons passer sur sa chair.

— Ah ! vous avez raison, murmura-t-elle quand le mécanicien eut achevé, le moyen

doit être infaillible... Si cette femme a les mains tachées de sang, si grand que soit son empire sur elle-même il est impossible qu'elle reste calme... Mais quels seront les auteurs de cette comédie sinistre, ou plutôt de ce drame effrayant ?

— Ceux dont l'intérêt est de contraindre mistress Dick Thorn à se trahir. Moi, Jean-Jeudi, et vous, mademoiselle...

— Moi !... s'écria Berthe en devenant pâle de terreur... Moi !... répéta-t-elle... Y songez-vous !...

— Certes, j'y songe, et je vous prouverai qu'il le faut, et que sans vous rien n'est possible... Je vous destine le rôle de la complice des assassins...

— Oh ! jamais ! jamais ! reprit la jeune fille dont les yeux devenaient hagards et dont les lèvres tremblaient. Le courage me ferait défaut pour jouer un pareil rôle, pour incarner en moi un tel monstre... Avant d'avoir fait un seul geste je tomberais, glacée d'horreur ! Ne me demandez pas cela !

René prit dans les siennes les mains de l'orpheline et les trouva froides comme du marbre.

Un sentiment de pitié profonde s'empara de son âme, mais il fallait marcher en avant et saisir une occasion qui ne se représenterait pas.

— Berthe, mon enfant, ma sœur, fit le mécanicien d'une voix émue, vous m'avez dit un jour : J'ai juré à ma mère mourante de donner ma vie s'il le fallait pour réhabiliter le nom de mon père... J'ai juré d'affronter tous les dan-

gers, d'accepter tous les sacrifices, de subir toutes les humiliations, pour effacer la tache imméritée que souille notre honneur... Est-ce vrai ?

— C'est vrai... balbutia l'orpheline ?

Le mécanicien continua :

— Vous m'avez dit à moi que, pour atteindre le but convoité, vous descendriez hardiment dans les bas-fonds de Paris, et que vous marcheriez dans la boue à la recherche de la vérité... Est-ce vrai ?

— C'est toujours vrai...

— Eh bien ! l'heure est venue de tenir vos serments ! Réagissez contre l'horreur qui s'empare de vous ! Songez au martyr dont le sang a coulé sur l'échafaud !... Songez à cette tombe qui ne porte qu'un mot : JUSTICE ! et répondez-moi : Je suis prête !...

Berthe releva la tête, essaya ses yeux baignés de larmes, et d'une voix qu'elle s'efforça d'affermir répéta :

— Je suis prête !...

René serra de nouveau les mains de la jeune fille.

— Merci de cette généreuse résolution, chère enfant... lui dit-il, et maintenant vous vous sentez forte, j'en suis sûr...

L'orpheline secoua la tête.

— Je suis prête à tout, mon ami... balbutia-t-elle.

Je remplirai mon devoir jusqu'au bout, mais il ne faut pas me demander d'être forte... Que voulez-vous ! mon âme s'est brisée... J'ai des heures de défaillance absolue où je m'abandonne au désespoir... Alors il ne me reste plus de

volonté, plus d'énergie, et je prie Dieu de me laisser mourir...

— Mourir ! répéta le mécanicien avec stupeur. Pourquoi cette pensée désolante ? Vous êtes si jeune... l'avenir cicatrifiera les blessures du passé...

— Je n'attends rien de l'avenir... je souffre tant...

— La souffrance élève l'âme ! Vous n'avez pas le droit de songer à mourir avant d'avoir atteint le but vers lequel nous marchons tous les deux, et quand nous aurons triomphé de nos ennemis, quand le monde entier saura, grâce à votre héroïsme, que Paul Leroyer est mort innocent et martyr, le calme vous reviendra, vous ne désespérerez plus de la vie, vous contraindrez un garçon digne de vous... Vous merez... il vous aimera... vous deviendrez femme et vous serez heureuse...

En entendant ces paroles Berthe devint comme une morte ; elle essaya ses deux mains sur son cœur et dit d'une voix à peine distincte :

— Si vous saviez le mal que vous me faites en me parlant ainsi !... N'essayez pas de me verser en moi une espérance impossible à réaliser... Je ne me marierai jamais.

Le mécanicien fut frappé douloureusement de la soudaine altération des traits de l'orpheline. Il voulait en savoir la cause.

— Jamais ! s'écria-t-elle. Est-ce un serment que vous avez fait à votre mère ?

(A suivre)

Basset était couché depuis 8 heures quand il fut réveillé dans la nuit par un bruit qui se passait au grenier, au-dessus du lit. Il sortit aussitôt et vit que sa chambre était en feu. Il appela aussitôt les voisins qui accoururent en toute hâte, et qui après une heure de travail, et après avoir coupé la toiture se rendirent maîtres du feu.

Les pertes, qui s'élevaient à 3,000 fr., sont couvertes par une assurance.

On ignore les causes de ce sinistre.

### AIN

**Bourg, 13 mai.** — Au Mas-Girard, commune de Treffort, a éclaté un incendie mardi matin. Les bâtiments brûlés appartiennent à un cultivateur de l'endroit, le sieur François Poncein. Malgré les prompts secours apportés par les pompes de Treffort et de Châtillon, les pertes s'élevaient à 3,000 fr., mais sont couvertes par une assurance.

Un propriétaire d'Izernore, M. Vital (Eustache) a été victime d'un vol considérable. Sa femme étant montée, le 8 mai, dans une chambre au premier étage pour y prendre quelques pièces de linge constata la disparition de ce linge. Poussant alors son enquête plus loin, elle vit qu'une somme de 2 000 fr. et des bijoux enfermés à clef dans un meuble avaient également disparus. Rien n'a pu jusqu'à présent faire découvrir les coupables.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

**Dimanche, 14 mai, 134<sup>e</sup> jour de l'année.** Soleil : lever, 4 h. 22, coucher, 7 h. 31. Les jours croissent de 2 minutes.

**Éphémérides (1610).** — Assassinat d'Henri IV par Ravalliac.

Dans son assemblée générale de ce jour, la Compagnie des agents de change a composé comme suit sa chambre syndicale :

- M. Steiner-Pons, syndic.
- M. Legat, adjoint.
- Picot, id.
- Genevet, id.
- Bizot, id.
- Doyon, id.
- Bouvier, id.

Nous avons annoncé que les agents de change reprendront leurs opérations à dater du 16 du courant.

L'accroissement considérable du nombre des télégrammes a mis l'administration dans la nécessité d'établir de nouveaux fils.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau télégraphique, dont les fils plus nombreux se mêlent d'autant plus facilement, et peuvent ainsi entraver la régularité des transmissions, il a paru nécessaire de séparer le service de la construction du service de l'entretien, et de constituer de nouvelles équipes de surveillants et d'ouvriers qui seront exclusivement chargés de l'entretien.

Quatre-vingt-dix emplois de surveillants vont être prochainement créés; on se propose d'en porter ultérieurement le nombre à trois cents.

Une circulaire ministérielle, en date du 2 mai, rappelle que les communes ne peuvent pas user, pour l'exercice 1883, de la faculté d'option que leur a conférée l'article 3 de la loi du 11 juillet 1868 et voter une quatrième journée de prestation.

Le texte de cet article limite expressément la faculté qu'il concède à la période d'exécution de la loi de 1868, laquelle prend fin le 31 décembre 1882.

Les conseils municipaux ne pourront donc plus voter pour l'année prochaine une quatrième journée de prestation au profit des chemins vicinaux.

On sait que, par traité du 28 juillet 1881, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée s'est chargée d'exploiter le réseau des Dombes.

Le prix du fermage a été fixé comme suit : 2 millions pour la première année; 40,000 francs de plus, chaque année, pendant dix ans, de façon à ce que la rente soit élevée à 400,000 francs pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> juillet 1892; elle restera fixée à ce chiffre jusqu'au 30 juin 1957, date de l'expiration du bail.

Rappels aux amateurs de l'astronomie que le mercredi 17 mai aura lieu une éclipse totale de soleil, visible en France, mais seulement comme éclipse partielle.

À Lyon, l'éclipse commencera à 6 h. 13; de Lyon, atteindra son maximum (près du tiers du diamètre), à 6 h. 57, et finira à 7 h. 45.

Nous avons parlé hier d'un conducteur d'omnibus qui avait été pris, dans la matinée, d'un violent accès de folie, rue de la République. Dans la soirée, ce malheureux, qui se nomme Frédéric Grosjean, a eu dans son domicile, rue Barriat, 4, un nouvel accès. Tout nu et poussant des cris épouvantables, il voulait se jeter par la croisée de son appartement. Ce fut qu'à grand-peine que des voisins ont pu le maîtriser et le protéger contre lui-même.

M. le commissaire de police, après avoir pris avis d'un médecin expert, l'a fait conduire à l'hospice de Bron.

Hier soir, à 8 heures, un commencement d'incendie a éclaté dans l'atelier de M. Laverlois, tisseur, rue Dumont-Durville, 3.

Le feu qui a été mis par une lampe à l'arcage d'un métier de façonné, a pris de suite une assez grande extension. Le métier et ses accessoires ainsi que la pièce qui se confectionnait ont été la proie des flammes.

Les dégâts qui ne sont malheureusement couverts par aucune assurance sont évalués à une somme de 1,500 fr.

Une collision a eu lieu, hier soir, rue Terme, entre un omnibus de la Compagnie lyonnaise et une voiture conduite par M. Court, employé à la régie. Le choc a été si violent que ce dernier a été précipité de son siège et s'est fait dans sa chute de graves contusions à la tête et à l'épaule.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Grange, la victime a été conduite à son domicile.

Hier soir, deux chevaux attelés à un camion, conduit par M. Joseph Carlin, domestique chez M. Permon, brasseur à Saint-Rambert, se sont emportés à la montée de la Butte. Dans leur course folle, ils sont venus heurter une borne avec une telle violence que le conducteur a été projeté sur le sol et gravement blessé.

Relié par des militaires témoins de l'accident, il a été transporté au fort Saint-Jean, où il a reçu les soins nécessaires, et de là conduit à l'Hôtel-Dieu.

Hier, à deux heures de l'après-midi, M. Rigual, maître de platte, a retiré de la Saône, vers le pont La Feuillée, le cadavre d'un individu qu'on a transporté à la Morgue.

On a trouvé sur le corps une somme de 40 francs, un revolver et divers papiers, qui ont fait connaître que le mort était un nommé Dury, et habitait Saint-Etienne.

Une enquête est ouverte pour savoir si cet homme s'est suicidé ou s'il a été victime d'un crime ou d'un accident.

Un nombreux rassemblement s'était formé hier sur la place de la Comédie autour d'une femme G..., âgée de 28 ans, modiste, rue de Cr qui, qui ayant rencontré son mari se promenant bras-dessus bras-dessous avec une femme qu'elle avait toutes raisons de prendre pour une rivale, lui a fait une scène des plus corsées. Pour s'y dérober le couple infortuné a dû battre en retraite et s'esquiver par une allée de traverse.

Gare le divorce, M. G...!

Une scène des plus regrettables s'est passée hier soir dans un débit de boissons de la place Voltaire.

Un individu ayant absorbé une certaine quantité de consommations qu'il se refusait de payer, le patron voulut le faire arrêter par un gendarme qui passait. Le délinquant chercha à émeuter la foule par ses cris et n'y réussit que trop bien.

Plusieurs individus, souteneurs de filles, assaillirent le brave agent à coups de pierre et le blessèrent grièvement à la tête. Grâce à l'appui de cette tourbe immonde, le coupable put s'échapper.

Les auteurs de cette agression sont connus et activement recherchés.

Un ouvrier cordonnier nommé Alfred Lucas, se rendant à Paris, son pays natal, s'était arrêté quelques jours dans notre ville.

Après avoir couché à l'asile de nuit, ce malheureux, dont le dénuement est absolu, passait dans le chemin de Choulans lorsqu'il est tombé d'inanition.

On s'est empressé autour de lui, et un ecclésiastique qui se trouvait là lui a donné un faible secours qui lui a permis de prendre quelque nourriture dans un restaurant voisin.

Ce pauvre diable n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures.

M. Marion, horloger, cours Lafayette, n° 17, avait confié au nommé G... une montre en argent d'une valeur de 35 fr. pour la vendre. Celui-ci en a, en effet, trouvé le placement, mais il a gardé l'argent.

G..., qui avait donné une fausse adresse, est activement recherché.

Vendredi soir à 9 heures, plusieurs jeunes gens non contents de faire du tapage dans le café Chavrier, rue de la Madeleine, 26, venaient de briser une glace de 120 francs, lorsque les gardiens de la paix sont intervenus pour rétablir l'ordre.

Les tapageurs prirent aussitôt la fuite. L'un d'eux pourtant, nommé Eugène Berger, est resté entre les mains des agents.

Ce n'est pas sans peine qu'on a pu le conduire à la permanence, car il a opposé la plus vive résistance.

Berger traduit hier aux flagrants délits, a été condamné pour rébellion à 2 mois de prison.

Pauline Brivaud et sa commère, la femme Gruffat, mettaient souvent la poule au pot, mais toujours aux frais de leur voisin, M. Persegol dit Garibaldi, rue Molière, 154, dont elles visitaient assidûment le poulailler.

Sur la plainte de ce dernier, Pauline Brivaud et la femme Gruffat ont été arrêtées. Elles sont actuellement à un autre régime qu'à celui du poulet, car toutes deux ont été condamnées hier à 2 mois de prison.

### Société de Tir de Lyon

Nous rappelons à nos lecteurs que l'ouverture du grand concours est fixé à dimanche prochain 14 mai, à 7 heures du matin.

Le programme est des plus variés, et l'ensemble des prix et primes s'élève à plus de 24,000 fr.

Ce concours sera certainement des plus brillants, et nous n'hésitons pas à croire qu'un nombre d'amateurs plus considérable que les années précédentes se pressera au Stand la semaine prochaine.

Jeudi 18, grand banquet officiel au Stand, à 11 h. 1/4. Les autorités civiles et militaires ont été invitées, et ont promis d'y assister.

Une musique militaire se fera entendre pendant le repas.

Nous recevons, avec prière de la reproduire dans notre journal, la lettre ci-dessous, qui ne manquera pas d'avoir un grand intérêt aux yeux de nos lecteurs.

Monsieur le directeur, Nous croyons être agréable à notre nombreuse clientèle de Lyon et des départements en lui faisant connaître par la voie de votre journal que les *Grands Magasins de nouveautés à LA VILLE DE LYON*, RESTENT ET CONSERVENT, comme par le passé, et dans les mêmes conditions, le local occupé par eux depuis un quart de siècle.

Nous sommes heureux de la circonstance qui nous est offerte et qui nous permet de témoigner au Public avec nos remerciements, la vive satisfaction que nous a fait éprouver l'empressement et la sympathie qu'il nous a montrés cette saison plus que jamais.

Nous voyons avec plaisir qu'il n'a tenu aucun compte et fait bonne justice des bruits faux et malveillants que n'ont pas craint de faire répandre par leur personnel, certains magasins peu délicats que nous laisserons juger par l'opinion publique.

LA VILLE DE LYON dont l'existence commerciale est indéfiniment assurée, fière à juste titre de la réputation de loyauté qu'elle s'est acquise, entend la conserver intacte et ne donner à personne le droit de la suspecter ni de l'attaquer surtout par la calomnie.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

J. DABONEAU.

## Tribunaux

### COUR D'ASSISES DE LA SEINE

#### Affaire Bistor. — Assassinat

##### Audience du vendredi 12 mai

On n'a pas oublié le drame sanglant qui s'est passé le 10 décembre dernier, rue de Charenton, 237. Madame veuve Stordeur fut trouvée étendue sans vie sur le parquet de sa chambre; son corps était criblé de coups de couteau.

La police ne tarda pas à mettre la main sur le coupable; c'est un nommé Bistor, jeune homme de 22 ans, à la physionomie sympathique, qui comparait aujourd'hui devant la cour d'assises pour rendre compte de son action criminelle.

À ses côtés, est assise sa maîtresse, la fille Anna Perrin, dite Maubert, dite Delafoie. C'est une jolie fille à peine âgée de 17 ans, et malgré l'air naïf que reflète sa physionomie, elle ne manque pas d'intelligence ainsi que le dénote l'instruction.

Plusieurs paquets, parmi lesquels un grand portefeuille avec la suscription « secrétairerie d'Etat » sont sur la table des pièces à conviction, ainsi que les objets volés par Bistor après l'assassinat.

Tout le monde prête une grande attention à l'acte d'accusation que lit le greffier. Les dames, ainsi que cela a toujours lieu en pareille circonstance, sont en majorité dans la salle.

Au commencement de son interrogatoire, Bistor paraît ému et parle d'une façon peu distincte; néanmoins, il ne tarde pas à reprendre assurance, et c'est d'une voix nette qu'il donne des détails sur la perpétration de son crime.

Il raconte que, plein d'affection pour sa maîtresse qui était enceinte, l'idée du crime a surgi dans son cerveau par suite du dénuement complet dans lequel ils se trouvaient tous deux. Depuis deux jours ils n'avaient pas mangé, et c'est alors que poussé à bout, il résolut d'obtenir de l'argent de Mme Stordeur, quel que moyen qu'il dut employer pour arriver à ses fins.

Le président ordonne, au moment où Bistor va raconter de quelle façon il s'y est pris pour commettre son crime, de faire sortir la fille Perrin.

Bistor reprend son récit et dit :

J'ai frappé la victime d'un coup de marteau à la tête, à peine la porte a-t-elle été ouverte; elle s'est aussitôt affaissée, mais comme elle se débattait, ne sachant plus ce que je faisais, je l'ai saisie à la gorge et je l'ai étranglée. A ce moment je me retournai et je vis ma maîtresse qui cherchait à fermer la porte; un rideau l'en empêchait.

M. le président cherche à faire dire à Bistor que sa maîtresse l'a aidé à accomplir le crime.

— Non, monsieur répond-il, moi seul, j'ai touché à la veuve Stordeur, Anna tenait la lumière.

D. Ce n'est pas possible.

R. Si, monsieur, j'ai dit l'exacte vérité.

D. Pourquoi avec-vous employé plusieurs systèmes.

R. Parce que un de mes oncles qui est venu me voir à Mazas, m'a supplié de dire la vérité. Je désirais que ma maîtresse ne fut pas tourmentée par ce crime, j'ai fait tout mon possible pour démontrer son innocence, mais elle a refusé de m'épouser, et alors furieux je l'ai accusée.

D. Enfin, après le crime, vous avez commis vos effractions et vos vols de complicité avec votre maîtresse.

R. Oui, Monsieur.

À la fin de cet interrogatoire Bistor paraît très ému et fait de grands efforts pour retrouver son calme. On fait rentrer la fille Perrin; M. le président lui résume l'interrogatoire que vient de subir son amant. C'est à grand-peine que M. le président obtient des réponses de cette malheureuse; son émotion est des plus grandes. Elle affirme n'avoir pas touché la veuve Stordeur.

Il y a vingt sept témoins à entendre, le verdict sera rendu dans la soirée.

(Voir Les résultats aux dernières nouvelles.)

## OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 13 mai, 4 h. 30 soir.

Température : Une faible dépression persiste sur le golfe de Gascogne et sur l'Espagne; mais, à Lyon, le baromètre est, jusqu'à présent, stationnaire vers 765mm.

Température à 1 h. du soir : 26°

Temps probable : Le même temps va continuer.

## NOUVELLES DES SPECTACLES

GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui dimanche, avec le concours de Mme Simon Girard, et de M. Simon Max, le grand succès *La Fils du Tambour-major*.

Mme Simon Girard remplira le rôle de Stella qu'elle a créé à Paris, M. Simon Max, celui de Grioles qu'il a créé à Paris.

Demain lundi, irrévocablement dernière représentation de *Faust* avec le concours de M. Bosquin de l'Opéra, qui remplira celui de Méphistophélès.

### Bulletin hebdomadaire des soies

Lyon, 13 mai.

Les nouvelles inquiétantes d'Italie sur la récolte se sont confirmées cette semaine; en même temps on a annoncé des échecs d'une certaine gravité en Espagne à mesure que les vers atteignent la montée. Par contre de France et du Levant, les avis restent satisfaisants, et de Chine on annonce pour la prochaine saison une exportation probable de 72 à 75,000 balles, soit 15 0/0 environ de plus que cette campagne. Du Japon, rien encore de précis, mais à la date des dernières dépêches, les éducations suivaient leur marche régulière.

Tel est l'ensemble des avis sur la récolte, et il faut bien reconnaître qu'ils ne sont pas de nature à modifier sensiblement la situation. Aussi la semaine n'a-t-elle guère différé de la précédente. La demande s'est maintenue régulière, mais sans entraîner pour la plupart des articles, et les prétentions de hausse des détenteurs italiens n'ont jusqu'ici guère trouvé d'écho chez nous. La fabrique continue tranquillement ses achats au jour le jour, sans se laisser émouvoir par la résistance qu'elle trouve chez les vendeurs, et qui, il faut d'ailleurs bien le dire, ne s'est pas encore affirmée avec beaucoup de conviction et d'ensemble. Les impressions varient d'un détenteur à l'autre, et à côté de ceux qui élèvent leurs limites ou se retirent de la vente, on en trouve bon nombre d'autres disposés à réaliser aux cours du jour.

En somme, les affaires sont difficiles, et les prix, tout en accusant une nuance générale de fermeté, restent très discutés et irréguliers.

Ce sont, comme précédemment, les ouvrées de France et d'Italie qui ont la plus large part dans la demande, et c'est sur ces sortes que le raffermissement est le plus marqué. Les grèges d'Italie ont été également assez recherchées à prix très soutenus, mais la pauvreté du stock chez nous, comme sur les lieux de production, rend les transactions très limitées dans cet article.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 mai.

La gravité des événements qui se préparent en Egypte avait ramené l'attention de quelques acheteurs sur les questions extérieures.

Quelques ventes s'en étaient suivies; mais la cote avait fléchi de bien peu de chose. En somme la journée d'hier nous avait montré le marché aussi flegmatique que la veille.

Les fermes déclarations faites hier par M. de Freycinet ne l'ont pas réveillé de son apathie; mais elles ont permis à notre 5 0/0 de remonter à 117,35.

— Les autres fonds d'état, français, italien ou turc n'ont pas varié.

Le Suez est remonté à 2,760; Gaz, Panama, immobiliers. Toujours pas de marché sur les actions de Corinthe; étrange!

Les actions de la Banque de France à 5,585 et celles du Foncier, à 1,510 fermes.

Les opérations du syndicat de la Banque Romaine ont pris fin le 10 courant. Les intéressés auront sous peu communication des résultats.

## DERNIÈRE HEURE

Paris, 13 mai, 11 h. 40 soir.

L'entente anglo-française pour une action commune en Egypte est confirmée.

Deux cuirassés anglais sont partis pour Alexandrie. L'escadre anglaise a reçu l'ordre de se rendre dans la Méditerranée à la date du 28 mai. L'escadre française, réunie à la Goulette et portant 6,000 hommes de troupes de débarquement, a reçu l'ordre d'appareiller pour aller en Egypte.

— M. Grévy donnera cette semaine un grand dîner où seront invités les ministres et les membres des bureaux des Chambres.

— La cour d'assises de la Seine a rendu ce soir son jugement dans l'affaire de l'assassinat de la veuve Stordeur. Bistor a été condamné à mort et la fille Anna Perrin, sa complice, à six ans de réclusion.

# CHOSSES & AUTRES

## Un tournoi d'échecs

Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa Fondation, le cercle des Echecs de Vienne, par les soins de son président, le baron Albert de Rothschild, a préparé au mois de décembre dernier un tournoi international d'échecs qui a commencé le 10 mai.

Les prix, au nombre de six, sont de 5,000, 2,000, 500, 300 et 200 fr.

Les règles sont à peu près les mêmes que celles adoptées au dernier tournoi international de Paris; le gain, la remise et la perte de chaque partie seront cotés de la même manière. Par un article additionnel, le comité a institué un prix supérieur de 800 fr. à décerner au joueur qui aura gagné le plus de parties contre les trois premiers vainqueurs. Cette disposition paraît très heureuse, en ce qu'elle entretiendra l'émulation jusqu'à la fin de la lutte parmi les concurrents auxquels un début malheureux aura enlevé l'espoir d'un bon classement.

La liste des inscriptions a été close le 2 mai, et le chiffre des participants a été supérieur de beaucoup aux espérances du comité.

L'importance des prix, qui dépassent considérablement tout ce qui a été offert jusqu'à ce jour; le nombre de concurrents, qui est à peu près le double de celui que comptent ordinairement ces luttes internationales, et la grande réputation des joueurs qui comprennent dans leurs rangs les maîtres les plus célèbres de l'Europe et de l'Amérique, font de ce tournoi l'événement le plus mémorable que les annales des échecs aient enregistré de longtemps.

Voici la liste exacte des vingt trois concurrents : MM. Bird, Blackburn, Steinitz, Z. Kertort, de Londres; Max Judo, Mackensie, Mason, d'Amérique; Winaver, de Varsovie; Zeno, d'Athènes; Tschigorine, de Russie; Pitschel, d'Altenbourg; Wittek, de Graz; docteur Nork, de Hongrie; B. Englisch, B. Fleissig, docteur Fleissig, V. Gruby, docteur Mettner, Porge, Ad. Schwartz, Weiss, de Vienne; Lefmann, Louis Paulsen, d'Allemagne.

Après le tirage au sort, qui a eu lieu mardi, dans le nouveau local du cercle, il y a eu, le soir, un grand dîner d'inauguration, offert, aux participants du tournoi par le président du cercle des Echecs, M. le baron Albert de Rothschild.

## Un chien sauveteur

A Aigues-Mortes, un enfant de dix ans environ était tombé à la mer vers la plage, dans un endroit assez éloigné de tout secours, et ses petits camarades qui se trouvaient avec lui, étant moins âgés, ne pouvaient lui venir en aide.

Fort heureusement un chien de Terre-Neuve, appartenant à l'un des enfants, ayant entendu les cris désespérés du malheureux qui se débattait, se précipita à l'eau, d'un rocher élevé de plusieurs mètres, rattrapa l'enfant, chercha un point abordable et, après bien des efforts, parvint à ramener sur la plage l'enfant presque asphyxié.

Ce chien avait mis une telle prudence dans cet acte, qu'on n'a même pu retrouver les traces de ses crocs, sur les bras de l'enfant qu'il avait saisi pour le retirer de la mer.

## Observatoire chronométrique

On lit dans la *Démocratie franc-comtoise* : De concert avec le gouvernement, la ville de Besançon vient de créer un observatoire chronométrique destiné à provoquer les progrès de l'industrie horlogère.

MM. Faye et Lévy, membres du bureau des longitudes, s'étaient rendus à Besançon pour procéder au choix de l'emplacement.

L'endroit choisi est un petit plateau à quatre kilomètres de la ville, offrant un horizon bien dégagé, et, par son isolement, assurant la stabilité des instruments.

Il s'agissait ensuite de déterminer avec précision la longitude du point. MM. Barnaud et Leyreau, lieutenants de vaisseau, ont été chargés de l'opération.

En moins de vingt jours, grâce au concours empressé des autorités municipales, on a construit un pavillon de briques muni de toutes les installations nécessaires pour effectuer les observations méridiennes; en même temps, l'administration des postes a relié le pavillon au poste télégraphique central, et l'on a aussitôt commencé les observations.

## Mois de la fin

Le docteur C... n'aime pas les femmes et ne manque jamais de leur décocher quelque épigramme quand il en trouve l'occasion.

Une de ses belles ennemies lui demandait l'autre jour de lui expliquer ce qu'on appelle le défaut des côtes.

— Le défaut des côtes, répondit le grincheux docteur, c'est d'avoir servi à confectionner la première femme.

## En police correctionnelle :

— Accusé, vous avez les plus mauvais antécédents... Votre dossier m'apprend que vous avez déjà été condamné à deux ans de prison pour escroquerie...

— Ah! mon président, j'étais bien jeune alors... C'est un souvenir qui me rajeunit de vingt ans.

# BOURSE DE LYON

Du 12 mai 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 1/2	Gaz de Lyon
3 3/4 amortissable	Gaz de la Guillaumière
4 1/2	Mines de la Loire
5 0/0 français	Montrambert
Italien	St-Etienne
Turc	Rive-de-Gier
Autrichien 4 0/0	Société lyonnaise
Russe 5 0/0	Bateaux-Omnibus
Espagne 3 0/0	Eaux
Dettes Egypt. unifiée	Dombes
Actions	Abattoirs
Crédit mob. Espag.	Verreries L. et Rhône
Crédit Lyonnais	Croix-Rouge
Union générale	Obligations
B. Lyon et Loire	Ville-de-Lyon
B. Hypothéc. France	Ville-de-Paris 1839
Soc. Foncière Lyonn.	Ville-de-Paris 1871
Banque Ottomane	Lombardes-anciennes
Paris-Lyon-Médit.	Lombardes-nouvelles
Chem. Autrichiens	Loire
Lombard-Vénitien	Saint-Etienne
Baragossa	Rhône-et-Loire 4 0/0
Nord-Espagne	Paris-Lyon-Médit.
Suez	1866

## SPECTACLES DU 14 MAI

### Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui Dimanche, à 8 h. 1/2 :  
La « Fille du Tambour-Major. »

### Théâtre des Célestins

Aujourd'hui Dimanche, à 8 h. :  
« Marie-Jeanne. »

### Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

### Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.  
Orchestre sous la direction de M. Léon.

### Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.

## (SELS VAUVILLÉ)

(Granulés) pour la Reconstitution artificielle DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES (Vais, Bourboule, Vichy, Hunyadi-Janos, Orezza, Contrexéville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pullna. « Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé dans les bouteilles. » — 80 pour 100 d'économie. PARIS, Vente en gros, MATHÉY LEBEL & Co, 23, rue Beauregard, LYON, Ph<sup>o</sup> BERTRAND, 21, place Bellecour. Brochure fr<sup>o</sup>.

# CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS  
Réserves : 80 Millions

## SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment.

5 0/0	aux bons à échéance,	à 2 ans.
4 0/0		à 18 mois.
3 0/0		à 1 an.
2 1/2 0/0		à 6 mois.
2 0/0		à 3 mois.
1 0/0	à l'argent remboursable	à vue

## Maison de Santé et de Convalescence A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une vaste propriété d'agrément, avec salles d'ombrage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, chapelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

Prix modérés. — Soins dévoués et discrétion. — Hydrothérapie électrothérapie, luthothérapie.

Pour renseignements, s'adresser à M. le docteur Courjon, directeur de l'établissement, à Meyzieux, tous les jours; ou à Lyon les lundis, mercredis et samedis, de 3 à 5 heures.

Le directeur gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

## ANNONCES

Etudes de M<sup>r</sup> Yvernay, notaire à Limonest, et de M<sup>r</sup> Plantin, avoué à Lyon, place des Cordeliers, 12.

### VENTE

Par licitation

Aux enchères publiques, avec admission des étrangers. Par le ministère de M<sup>r</sup> Yvernay, notaire à Limonest, en onze lots séparés, de divers

## IMMEUBLES

Consistant en : bâtiments d'habitation et d'exploitation, vignes, prés, terres et bois.

Le tout situé sur la commune de Lissieux, canton de Limonest Rhône, indivis entre les consorts Raigny et Ponsard Adjudication au dimanche 4 juin 1882, à onze heures du matin, en l'étude de M<sup>r</sup> Yvernay, notaire à Limonest.

Mise à prix :  
Premier lot... 5,000  
Deuxième lot... 1,000  
Troisième lot... 300  
Quatrième lot... 200  
Cinquième lot... 300  
Sixième lot... 300  
Septième lot... 150  
Huitième lot... 300  
Neuvième lot... 250  
Dixième lot... 400  
Onzième lot... 250

Nota. — Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>r</sup> Plantin, avoué poursuivant, et à M<sup>r</sup> Gerin, avoué coadjuteur, et encore audit M<sup>r</sup> Yvernay, notaire, dépositaire du cahier des charges.

## PLUS DE 8.000 SUCCÈS

## ÉPILEPSIE

Maladies nerveuses guéries par le traitement de M<sup>r</sup> DUBOIS, 10, rue de Valenciennes, Paris. — A cause de 8,000 succès Méd<sup>r</sup> d'or de la Soc. scientifique à Paris

Etude de M<sup>r</sup> POINT, notaire à Givors.

### ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

### J'OFFRE

de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 9, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

### A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts. S'adresser à M. Fontaine, tapissier rue du Plat.

# CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société générale Française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75,000,000 DE FRANCS

Siège social : 17, RUE DE LONDRES, Paris

LE PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL

Le Moniteur

DES

## Valeurs à Lots

(Paraissant tous les Dimanches avec une Causerie financière du baron Louis).  
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Étrangères.

Le plus complet de tous les journaux (16 pages de texte).

IL DONNE Une Revue générale de toutes les Vale. La cote officielle de la Bourse et des Arétrages avantageux, le prix des Coupons. Des Documents inédits

Succursale de Lyon, 1, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 1.

## OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ordres de Bourse.  
Dépôts de titres et Dépôts d'argent.  
Paiement de tous Coupons.  
Souscriptions à toutes Emissions.  
Comptes de Chèques.  
Renseignements financiers.  
Service Télégraphique spécial.

## Le Journal des Tirages Financiers

(12<sup>e</sup> Année)

PARIS — 13, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS  
À L'ACHAT ET À LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

## UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

## Établissement Thermo-résineux du MARTOURFT

Près DIE (Drôme). — Du 1<sup>er</sup> Juin au 1<sup>er</sup> Octobre.

Premier fondé en 1852. — On ne fait usage que de Copeaux de Pins Mugho frais et abondants (condition essentielle de succès) aucune analogie avec les nombreux imitateurs, résultat merveilleux, salle d'inhalation. — Renseignements : Docteur Benoît père, propriétaire-directeur. — Se tenir en garde contre les manœuvres de nombreux plateurs soudoyés. — 8 et 10 fr. par jour, tout compris, sans exception.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE  
Vernet  
La Perle des Eaux de Table  
Vernet  
Médaille d'Or à l'Exposition Universelle 1875  
Médaille d'Or de Melun 1860  
PRÉS VALS PAR JAUJAC (ARDECHES)  
L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger  
Adresser les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits  
RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra  
Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public : FER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS